Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20260305-DELIB_9_26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRAMAIN

Séance du 5 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoit DESPRES, Maire

Présents : Benoit DESPRES, Maire, Sylvain BARON, Patrick ESNAULT, adjoints, Mickaël MAHE, Eric REBOURS, Catherine HESRY, Gilles BRIENS, Cédric LEFEUVRE, Céline RABARDEL, David CLEMENT, Roland JEHAN, Jean-Michel PRAT

Procurations : Gaëtan GUINARD à DESPRES Benoit, Tiphaine LESCAN à Catherine HESRY

Secrétaire de séance : Patrick ESNAULT

Nombre de conseillers en exercice : 14 présents : 12 votants : 14

Date de la convocation : 26/02/2026

2026-09 : Affectation de résultat

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats du CFU exercice 2025 et considérant que ce document fait apparaître le résultat comptable suivant :
Excédent d'exploitation : 86 804.89 €
La municipalité doit, de ce fait, statuer sur l'affectation du résultat comptable pour la création du Budget Prévisionnel 2026
Proposition de l'affectation de résultat de clôture :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -56 479.27 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 0.00 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212203418-20260305-DELIB_9_26-DE

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (001) de la section d'investissement de :	496 371.84 €
Un solde d'exécution (002) de la section de fonctionnement de :	86 804.89 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	408 000.00 €
En recettes pour un montant de :	196 000.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00 €

ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	86 804.89

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE l'affectation de résultat 2025 suivant
- Une affectation au Compte 1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068)) pour un montant de 0 €
- Une affectation au Compte 002 (Excédent du résultat de fonctionnement reporté (R002)) pour un montant de 86 804.89€

Pour : 12 Contre : / Abstention : /

Le secrétaire

ESNAULT Patrick

PEC

Le Maire

DESPRES Benoit

Mairie de Tramain Côtes d'Armor